

INFORMATIONS CONCERNANT LA CARTE GENERATION

Veillez trouver ci-dessous les consignes et dates imposées
par l'équipe Carte Génération # HDF :

A Compter du : 02/07/2025 :

- Ouvertures des inscriptions pour les nouvelles demandes de cartes sur le site : <https://generation.hautsdefrance.fr/>
- Ouverture de la validation et revalidation des cartes par l'établissement scolaire (avant cette date aucune carte ne pourra être rechargée) :

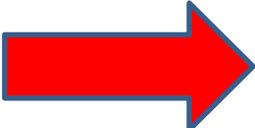
1- Vous n'étiez pas titulaire d'une carte et vous venez d'en faire la demande : Les validations des nouvelles demandes se feront au fur et à mesure à compter du 02 juillet 2025.

2- Vous possédez déjà une carte : Les revalidations se feront dans un délai de 2 semaines à compter du 2 juillet 2025.

- Fabrication des nouvelles cartes par le l'équipe Carte Génération HDF
- Ouverture des transactions



Le 15/11/2025 :

 **FERMETURE DES TRANSACTIONS** sur le porte-monnaie manuels et équipements pour les lycéens (au-delà de cette date, vous perdrez le crédit disponible sur votre carte). N'attendez-pas pour l'utiliser.

A noter, après le 15/11/2025, il sera toujours possible de faire votre demande de carte, toutefois, le porte-monnaie « manuels et équipements » ne sera pas crédité.



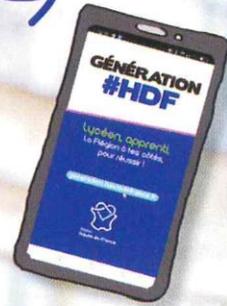
Région
Hauts-de-France

Lycéen, apprenti, La Région à tes côtés, pour réussir !

* Jusqu'à 200 € pour l'achat de tes équipements

Demande ta carte

Installe l'appli !



GÉNÉRATION #HDF

* 200 € pour les apprentis
de 1^{re} année,
100 € pour les secondes,
55 € pour les premières
et terminales.



generation.hautsdefrance.fr

0 800 026 080

Service & appel
gratuits

Download on the
App Store

GET IT ON
Google play

PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens **ou** apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte, et jusqu'à la date de validité des droits de l'année en cours*.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

À noter : Les élèves de BTS peuvent solliciter une carte Génération #HDF uniquement pour l'accès à l'établissement et à la restauration scolaire. Ils ne disposent pas de crédit sur leur carte.

* Retrouvez les dates de validité dans l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr

- **Pour les apprentis** en première année de contrat d'apprentissage, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- **L'application Génération #HDF**

ou sur

- generation.hautsdefrance.fr

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

Si vous avez perdu votre carte, votre n° de dossier/n° de carte et/ou votre mot de passe, connectez-vous sur l'application Génération #HDF ou sur generation.hautsdefrance.fr, vous serez guidé.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Présentez votre carte ou votre carte virtuelle (depuis l'appli) au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.

* Retrouvez la liste des partenaires depuis l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions sur l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr



Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande de carte en ligne, rendez-vous dans l'une des **antennes de la Région**. Vous serez accompagné pour effectuer la démarche.

Retrouvez l'antenne la plus proche de chez vous sur hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur       

generation.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France